

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MOBILISATION DU 31 OCTOBRE À NICE : LA CGT 06 RÉAFFIRME SON SOUTIEN À LA JEUNESSE ET AUX REVENDICATIONS SOCIALES !

L'Union départementale CGT des Alpes-Maritimes appelle à participer à la manifestation du samedi 31 octobre à Nice et réaffirme son attachement indéfectible aux libertés démocratiques, syndicales et au droit fondamental de manifester.

Depuis plusieurs semaines, la jeunesse exprime sa colère face à la précarité, aux difficultés d'accès à l'emploi, au logement et aux études, mais aussi face à l'absence de perspectives d'avenir. Cette colère rejoint celle des travailleurs et des travailleuses, des privés d'emploi et des retraités, confrontés à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail.

Pour la CGT, ces préoccupations ne peuvent être dissociées des choix économiques et sociaux qui fragilisent les services publics, entretiennent les inégalités et font peser toujours davantage les efforts sur le monde du travail.

Alors que les richesses produites par le travail doivent permettre de répondre aux besoins de toutes et tous, la CGT porte des revendications claires :

- L'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux, avec un SMIC à 2 000 euros brut.
- Des emplois stables, qualifiés et correctement rémunérés, la lutte contre la précarité et les licenciements.
- L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à la retraite à 60 ans.
- Le renforcement des services publics, notamment de l'éducation, de la santé et des transports, avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- L'accès pour la jeunesse à une formation de qualité, à un premier emploi stable, à un logement digne et à une véritable autonomie.
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le respect des droits et libertés syndicales.

Les aspirations de la jeunesse et les revendications du monde du travail portent une même exigence : vivre dignement, pouvoir se projeter dans l'avenir et bénéficier d'une juste répartition des richesses créées par le travail.

Face à la répression et aux violences d'extrême droite qui ont marqué les dernières mobilisations, l'UD CGT 06 rappelle que le droit constitutionnel de manifester doit être pleinement respecté. La liberté d'expression et de manifestation ne saurait être remise en cause, et la sécurité des manifestantes et manifestants doit être garantie.

La CGT refuse que les questions de maintien de l'ordre et les violences occultent les revendications sociales. Ce sont bien les exigences de justice sociale, de démocratie et de progrès social qui doivent être au coeur des réponses apportées.

L'Union départementale CGT 06 réaffirme donc son soutien à la mobilisation du samedi 31 octobre à Nice, dans le respect de l'indépendance de notre organisation syndicale et de ses orientations revendicatives.

Au-delà de cette mobilisation, la CGT entend poursuivre et amplifier la construction du rapport de force dans les entreprises, les services et les territoires.

La journée de grève et de mobilisation interprofessionnelle du 5 novembre constitue une nouvelle étape pour porter les revendications des travailleurs et travailleuses, de la jeunesse, des privés d'emploi et des retraités.

Ensemble, remettons les revendications sociales, le monde du travail et l'avenir de la jeunesse au coeur des priorités !

Nice, le 29 octobre 2026